L'ENSABLEMENT DE LA BAIE DE SOMME : L'AVIS DU G.E.P.O.P.

1987 a été décrétée année européenne de l'environnement. Dans ce cadre, dans chaque département, des opérations d'intérêt international pourront bénéficier d'une aide financière de la C.E.E.

Il y a environ deux mois, le Préfet de Région interrogeait divers organisme sur l'éventualité de présenter, pour le département de la Somme, un projet de désensablement de la Baie de Somme. Nous publions aujourd'hui la réponse que nous lui avions fait parvenir.

Introduction :

Entre le niveau des marées hautes et celui des marées basses, la Baie de Somme, comme les autres estuaires de la région, permet d'observer deux fasciès bio-sédimentaires : le schorre et le slikke.

Le schorre (ou mollières en picard) occupe les secteurs les plus "hauts" de l'estuaire; il est caractérisé par une abondante végétation halophile ("qui aime le sel") et zoné en fonction d'une plus ou moins grande tolérance à l'immersion. La marée ne le recouvre en effet qu'occasionnellement, en marée haute de vives eaux. Parmi les plantes les plus caractéristiques de cette zone on trouve : la Spartine, la Salicorne (ou passe-pierre), l'Obione, la Puccinelle, l'Armoise maritime...

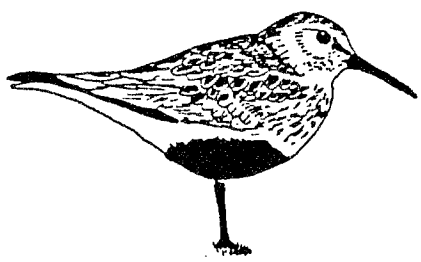
Le slikke se développe au pied de ces mollières. Il est caractérisé par le fait que la marée le recouvre deux fois par jour et que de ce fait, aucune végétation ne s'y développe. Le slikke est donc constitué par les vastes étendues de sable que l'on observe à marée basse.

Actuellement, et depuis de nombreuses années, les mollières gagnent inexorablement sur le slikke. Les deux cartes de la figure jointe illustre ce phénomène connu sous le terme "d'ensablement de la Baie".
Ce phénomène répond à un processus naturel, mais l'Homme, comme nous le verrons, n'est pas tout à fait étranger à son accélération récente. Or, et disons le tout net, cette progression du schorre mais surtout la diminution du slikke qui est son corollaire, sont une véritable catastrophe écologique.

Intérêt du slikke :

Si le schorre assure une part prédominante de la production primaire des écosystèmes estuariens, c'est dans le slikke que se trouve la majorité des consommateurs primaires qui transforment la matière végétale (sous forme de détritus) en matière animale. Ces consommateurs primaires permettent, à travers les chaînes alimentaires, la prodigieuse production de biomasse (1000 grammes de matière sèche au m2) qui caractérise les estuaires et qui en fait sa valeur écologique de tout premier plan.

Ainsi c'est grâce à l'importance de la production de biomasse du slikke que la Baie de Somme peut servir de reposoir et de zone de nourrissage aux centaines de milliers d'Oiseaux migrateurs qui y transitent chaque année au printemps et à l'automne. Comme l'on sait que de telles zones sont très rares, on comprendra que le maintien des effectifs de Limicoles et d'Anatidés d'Europe passe, en autres, par le maintien d'une vaste surface de slikke en Baie de Somme. Celle-ci étant, répétons le encore, un site de toute première importance à l'échelle européenne pour l'avifaune migratrice.



Processus d'ensablement et les facteurs limitatifs naturels

Chaque marée haute provoque l'envahissement de la Baie par de l'eau chargée en sédiments. A l'étal, l'hydrodynamisme chute brutalement et une partie des sédiments en suspension se dépose. Au reflux l'eau n'est plus capable de remobiliser qu'une partie seulement des sédiments déposés. La fraction restant sur le substrat rend compte du phénomène d'ensablement.

La proportion de sédiments qui n'est pas repris par le courant de reflux est variable. Elle varie essentiellement avec la vitesse de ce courant et donc la vitesse à laquelle se vide la Baie. Celle-ci est directement commandée par l'importance de l'ouverture de la Baie vers la mer; plus l'ouverture est étroite plus les vitesses de vidange sont lentes et moins le sédiment déposé est remobilisé.
Pour lutter contre l'ensablement accéléré, il faut donc empêcher la fermeture de la Baie. La vitesse de vidange est également commandée par le volume d'eau que peut emmagasiner la baie; le temps de vidange étant fixé, plus l'eau est abondante plus son pouvoir érosif au reflux est important. Inversement, plus la Baie s'ensable, moins le pouvoir érosif est important et plus la Baie à tendance à s'ensabler rapidement.

Un autre facteur limitatif fondamental du processus d'ensablement est lié au pouvoir érosif du fleuve qui, normalement, divague dans la Baie et creuse de nombreux chenaux au dépend du schorre.

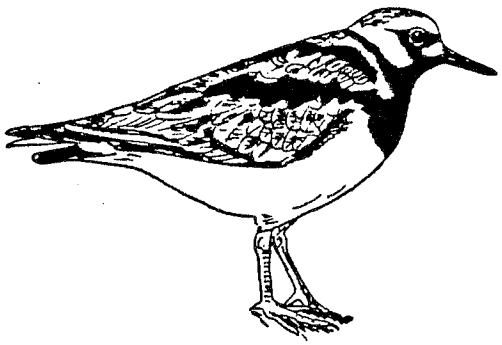
Influence de l'Homme dans le processus d'ensablement

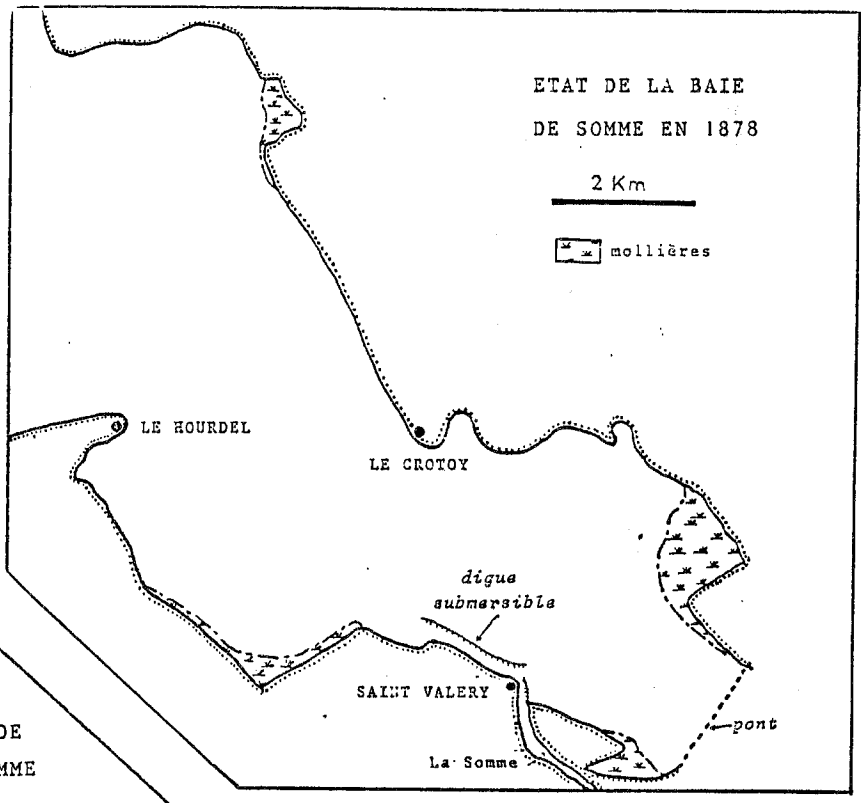
Depuis le milieu du XIX ème siècle, l'Homme est intervenu sur la Baie de Somme selon trois processus différents qui ont eu tous l'effet d'accélérer l'ensablement.
- En réduisant le volume en eau de la Baie, en construisant des renclotures (polders) gagnées sur la partie haute du schorre.

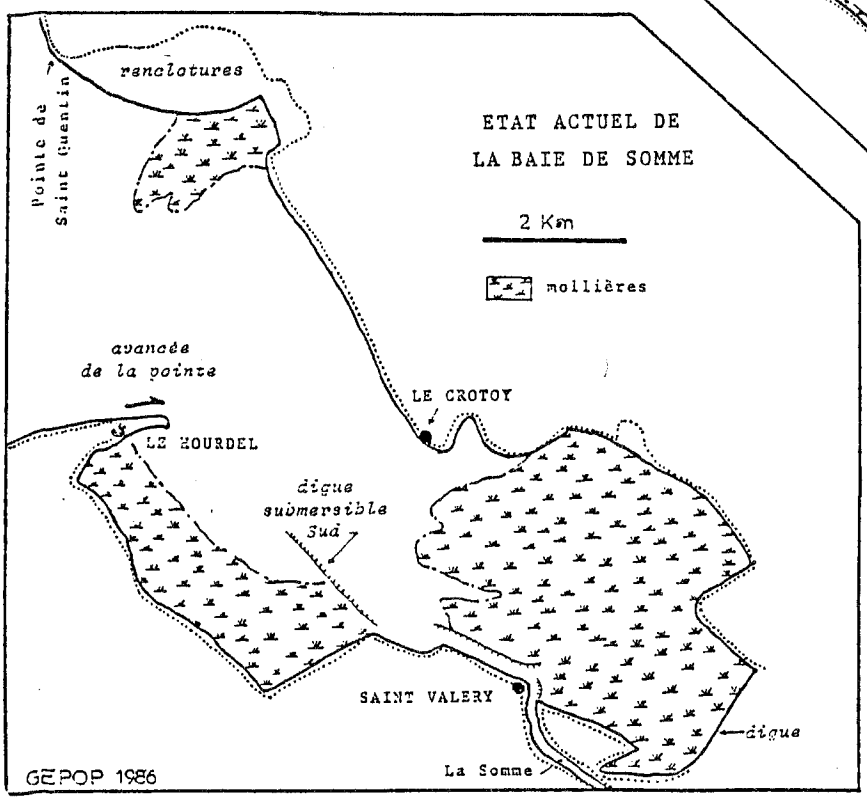
- En empêchant la divagation du fleuve; le dernier épisode de cette action s'est joué en 1968 par la construction de la digue Sud qui fixe définitivement la partie inférieure du chenal.

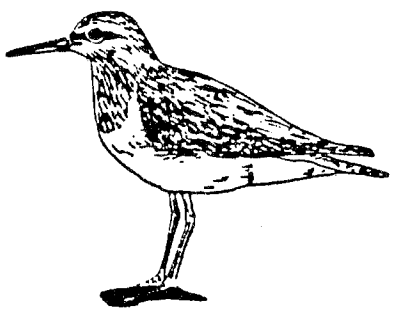
- En diminuant l'ouverture de la Baie, les renclotûres au Nord du Crotoy et surtout la fixation de la Pointe de Saint Quentin empêche l'érosion qui à ce niveau devrait compenser l'avance naturelle de la pointe du Hourdel qui gagne en moyenne 6 mètres par an vers le Nord(soit un apport de 30.000 m3 de galets par an à ce niveau)

La sédimentation sableuse peut être évaluée à un apport de 700 m3 par an et par hectare en moyenne sur l'ensemble de la baie.









ciation La vie de votre association La vie de

CONCLUSION : les modes d'intervention possibles

Vu l'ampleur des cubages concernés, le désensablement de la Baie ne peut pas être la conséquence d'une action directe mais il doit s'appuyer sur les forces naturelles qu'il convient de faire jouer au profit de la conservation de la diversité du milieu.

En tout premier lieu, il faut interdire toute nouvelle concession de renclôture.

Par ailleurs, s'il semble humainement difficile d'empêcher la "défense de la côte" au Nord du Crotoy, on peut envisager d'arrêter la fermeture de la Baie en favorisant l'exploitation des galets sur la pointe du Hourdel (après avoir pris les précautions écologiques élémentaires). Cette exploitation aurait de plus l'avantage de ne rien coûter à la collectivité et de soulager l'arrière pays miné par les ballastières.

Mais l'intervention la plus efficace ne peut venir que de l'action érosive de la Somme qui devra pouvoir divaguer dans les mollières (au besoin, il serait utile de provoquer ces divagations). Il est évident que cette nouvelle vocation du fleuve dans sa partie estuarienne rend impossible le maintien du statut de port commercial à Saint Valery (l'utilisation du port par les plaisanciers ne serait en aucun cas remis en question). Cette évolution ne parait pas irréaliste dans la mesure où le trafic commercial qui a atteint 105.000 tonnes en 1970 ne cesse de diminuer. Comme l'ont déjà compris un certain nombre de décideurs, le seul port commercial picard viable à terme est celui de Mers/Le Tréport.

Remarquons que l'ensablement du chenal de la Somme, problème chronique depuis plusieurs siècles, est souvent confondu par certaines personnes avec l'ensablement de la Baie en général.

Il serait dangereux de ne pas dénoncer violamment cette confusion car toute intervention qui reviendrait à curer ou recreuser le chenal aurait un effet négatif direct sur l'ensablement. Cela induirait en effet une nouvelle concentration du courant de reflux au niveau de ce chenal et diminuerait encore plus son action érosive.

Le GEPOP combattra tout projet de désensablement qui masquerait des objectifs portuaires sous couvert d'une prétentue action de protection de la nature. Inversement, le GEPOP soutiendra par tous les moyens à sa disposition un véritable projet d'intérêt écologique à l'échelle européenne.

Bibliographie

L'essentiel de la bibliographie concernant les problèmes qui viennent d'être évoqués peut se trouver dans les ouvrages suivants.

Bressolier C. et Regain R. (1985). Bibliographie analytique des côtes de France : Picardie. Mémoire N°40 du Labo de géomorphologie de l'EPHE, 159 pages.

Commecy X. et Sueur F. (1983) Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde. GEPOP ed. 235 Pages.

Ducrotoy J.P. (1984). L'exploitation des ressources naturelles de l'estuaire de la Somme. Etude bio-sédimentologique. Station d'Etudes en Baie de Somme. 235 pages.